NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/293
30 juin 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 71 de la liste préliminaire*

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

Rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

1. Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants 1/ a tenu sa quarante et unième session au Centre international de Vienne du 15 au 19 juin 1992. M. J. Maisin (Belgique), M. E. Létourneau (Canada) et M. L. Pinillos Ashton (Pérou) ont rempli respectivement les fonctions de président, vice-président et rapporteur.

2. Le Comité a pris acte de la résolution 46/44 de l'Assemblée générale en date du 9 décembre 1991, par laquelle l'Assemblée a, entre autres, approuvé les plans formulés par le Comité scientifique en vue de la poursuite de ses activités et l'a prié de continuer à examiner les questions qui se posent dans le domaine des doses et des effets des rayonnements, et de lui faire rapport lors de sa quarante-septième session. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'hommage rendu à sa compétence scientifique et à son indépendance de jugement, en estimant toutefois que les nouveaux arrangements concernant son secrétariat envisagés dans la résolution 46/185 C de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1991 pourraient nuire à cette réputation.

3. Au cours de ses discussions techniques, le Comité a examiné les informations récentes sur les sources de rayonnement, les irradiations et leurs effets. Ces travaux ont porté essentiellement sur une étude des documents établis par le secrétariat sur des sujets que le Comité avait choisis comme étant les plus importants pour une étude plus approfondie. Les sujets traités étaient les suivants : irradiations naturelles, rayonnements ambiants provenant de sources créées par l'homme, irradiations médicales, irradiations professionnelles, effets des rayonnements sur l'environnement, étude épidémiologique de la radiocarcinogénèse, effets déterministes tardifs des rayonnements chez les enfants, effets de l'irradiation sur le cerveau humain en développement, incidences de la dose et du débit de dose sur les

---

* A/47/50.

92-28650 9764R (F) 100792 170792 190792 /...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

effets stochastiques de l'irradiation, mécanique de l'oncogénèse des rayonnements, effets héréditaires des rayonnements, réponse de cellules et organismes à l'irradiation (stimulation et adaptation) et perception des risques des rayonnements et autres sources. Le Comité a présenté des suggestions pour la poursuite des travaux sur ces sujets, en soulignant en particulier les informations nouvelles à examiner.

4. Le Comité a intensifié ses efforts pour obtenir des données plus complètes sur l'irradiation dans tous les pays en vue de déterminer des valeurs représentatives des gammes de variations. Tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont été invités à répondre au questionnaire distribué par le secrétariat. Bien qu'elles ne soient pas tout à fait complètes, les données recueillies devraient permettre une analyse plus approfondie des irradiations naturelles, médicales et professionnelles.

5. Le Comité a exprimé l'espoir que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique continueraient à l'aider dans ses travaux, particulièrement en lui fournissant des informations pertinentes sur les sujets retenus pour le prochain programme d'étude afin que ses délibérations puissent s'appuyer sur un ensemble d'informations scientifiques et techniques aussi large et aussi actualisé que possible.

6. Le Comité se propose de conclure ses évaluations en cours des sources de rayonnement et d'irradiation et l'examen des questions biologiques à sa quarante-deuxième session et de soumettre un rapport complet à l'Assemblée générale en 1993. Le Comité a conscience de l'intérêt scientifique de ses travaux et de la responsabilité qui lui incombe d'informer un public aussi large que possible sur les sources, effets et risques des rayonnements ionisants. En diffusant son rapport, le Comité souhaite contribuer à une meilleure compréhension de ce sujet et à une appréciation plus exacte des risques d'irradiation présents et potentiels.

7. Le Comité a élu M. E. Létourneau (Canada), M. L. Pinillos Ashton (Pérou) et M. G. Bengtsson (Suède) aux fonctions respectives de président, vice-président et rapporteur de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions.

8. Le Comité a décidé de tenir sa quarante-deuxième session au Centre international de Vienne du 17 au 28 mai 1993.

Note

1/ Le mandat du Comité, qui a été défini par l'Assemblée générale à sa dixième session en 1955, est énoncé dans la résolution 913 (X) du 3 décembre 1955. Le Comité comprenait à l'origine les Etats Membres suivants : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Mexique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

soviétiques. Par sa résolution 3154 C (XXVIII) du 14 décembre 1973, l'Assemblée générale a décidé d'augmenter de cinq au maximum le nombre des membres du Comité et les Etats Membres suivants ont été désignés par le Président de l'Assemblée, en consultation avec les présidents des groupes régionaux : Allemagne (République fédérale d'), Indonésie, Pérou, Pologne et Soudan. Dans sa résolution 41.62 B du 3 décembre 1986, l'Assemblée générale a porté le nombre des membres à un maximum de 21 et a invité la République populaire de Chine à devenir membre du Comité.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library